

J'aurai l'occasion au cours de cette journée de traiter des questions d'accès aux marchés en ce qui touche l'ouverture des négociations commerciales multilatérales au GATT et l'initiative commerciale canado-américaine. Il s'agit là de deux questions essentielles et nous comptons sur votre appui pour les aborder. Je crois d'ailleurs savoir qu'un sondage réalisé auprès des membres de l'ACE indique que 92 % d'entre eux sont favorables à un accord de libre-échange avec les États-Unis.

Pour ce qui est du gouvernement, il peut et doit agir pour assurer l'accès aux marchés. Nous, membres du gouvernement, collaborons et continuerons de collaborer avec vous pour tirer avantage de ces débouchés commerciaux.

Nous sommes ici aujourd'hui pour honorer des entreprises qui ont su tirer avantage de ces débouchés et qui ont fait beaucoup pour améliorer la performance du Canada à l'exportation. C'est pourquoi je suis heureuse d'être ici.

Il me fait plaisir d'être en mesure de vous dire que le Comité de sélection du prix d'excellence à l'exportation, qui se compose de représentants des secteurs privé et public ainsi que des médias, a eu la tâche extrêmement difficile. Le calibre des candidats n'a, en effet, jamais été aussi élevé.

De fait, le président du Comité de sélection de cette année, M. Frank Petrie, a recommandé qu'un nouveau prix soit institué. Pour la première fois et pour souligner le haut calibre des 200 candidatures et plus qui ont été reçues, un certain nombre de prix d'honneur seront attribués. Vous avez devant vous la liste des 25 entreprises qui ont mérité cette distinction. Je leur adresse toutes mes félicitations.

Je suis également heureuse de remarquer que les lauréats sont représentatifs des entreprises, petites et grandes, de nombreux secteurs industriels de l'ensemble du pays. Cela est bon signe pour les industries canadiennes.

Les critères pour l'attribution de ces prix sont exigeants. L'entreprise doit démontrer les bons résultats obtenus à l'exportation en termes de chiffres d'affaires, de financement ou de promotion des ventes à l'exportation. Ces résultats sont évalués en fonction de l'accroissement des ventes au cours des trois dernières années financières, du succès obtenu dans l'implantation sur de nouveaux marchés et du succès obtenu dans l'introduction de nouveaux produits